

## PRÉPARATION DES ÉMIGRANTS DANS LES PAYS DE DÉPART EN VUE DE LEUR INTÉGRATION RELIGIEUSE

par Mgr Fernando Ferris, P.A. (Espagne)

Dans la lettre que Mgr Dell'Acqua adressait à la 18e Semaine Sociale d'Espagne, en juin 1958, dont le thème était « Les Problèmes de l'Émigration », il disait ainsi : « On comprend bien facilement que toute émigration entraîne un nombre élevé de problèmes. Ceux-ci peuvent avoir un caractère démographique ou économique ; ils proviennent, parfois, d'aspects sociaux ou politiques ; ils ont une nature psychologique ou technique ; mais surtout, ce sont des problèmes *religieux et moraux*. Tous doivent être dûment considérés et étudiés. Cependant, la question *religieuse et morale les contient d'une telle manière que, de son influence dépend une plus juste solution de toutes les autres* ». On ne peut demander plus de précision et de clarté. Plus loin, il affirmait : « L'émigrant a besoin de la part de l'Eglise d'une préparation spirituelle qui lui donne le courage nécessaire pour entreprendre une vie nouvelle ; aussi d'une connaissance des dangers afin qu'il puisse y trouver une protection et un encouragement pendant la période si difficile d'adaptation ». La lettre continue en disant comment on pourra l'aider et finit le paragraphe avec le texte, si beau, de Pie XII, dans le Discours adressé au 1er Congrès National Italien de Délégués Diocésains d'Émigration (le 23 juillet 1957) : « D'humbles colonies d'ouvriers chrétiens peuvent se transformer en centres vivants de christianisme, là où celui-ci ne serait jamais arrivé où il se serait éloigné de son véritable sens ».

Si le problème moral et religieux contient tous les autres et si de sa solution appropriée dépend une meilleure solution des autres, la préparation religieuse et morale de l'émigrant, en vue de son intégration dans la vie religieuse du pays d'accueil, doit être le but principal des organisations catholiques.

J'ai été chargé de parler de cette préparation.

### 1 - En quoi doit consister la préparation religieuse ?

Précisons tout d'abord en quoi elle doit consister, ou, du moins, comment je la conçois, en vue de la plus grande contribution de l'émigrant à l'avenir du pays d'accueil et à son propre avenir, du point de vue religieux.

Il ne faut pas réduire la préparation de l'émigrant — même au point de vue religieux — seulement à réaffirmer et à retenir les pratiques religieuses, ou à insister sur des conseils concernant le respect et l'observance de tel ou tel commandement de la Loi de Dieu, et comme complément, lui donner des normes de préservation devant les dangers réels ou hypothétiques qui vont l'assiéger, même avant son arrivée au pays de destination. Ce serait une fausse idée de notre part, d'envisager ainsi le problème. Si nous voulons donner à l'émigr-

grant une préparation appropriée, nous devons tenir compte, même dans les grandes lignes, de sa personnalité et de son attitude habituelle.

Et quand je parle de la personnalité de l'émigrant, j'entends qu'il faut laisser de côté l'aventurier irresponsable.

Valeurs positives de l'émigrant. — « Les émigrants, dépourvus de tout — a écrit Son Éminence le Cardinal Mimmi — ont en eux-mêmes de splendides réserves religieuses et morales héritées de leurs parents ». (Lettre aux Evêques du monde, le 2 février 1958)

Précédemment, celui qui était alors le Cardinal Roncalli, Patriarche de Venise, à l'occasion du « Jour de l'Émigrant », en 1955, disait à ses diocésains : « Il s'agit de défendre dans ceux qui émigrent, la foi héritée de leurs ancêtres, comme *sauegarde de tout autre vertu même civique*, et tout particulièrement des qualités d'hommes honnêtes et laborieux . . . » Et dans la même Pastorale, le Pape actuel complète de façon merveilleuse, cet aspect positif de la personnalité de l'émigrant : « Pendant des siècles, les émigrants ont sillonné les mers et parcouru tous les pays, apportant avec eux, partout, comme simple offrande, les dons de la foi, de l'art, de la science, de la technique et du travail ». (Lettres Pastorales).

### **Buts fondamentaux à poursuivre dans la préparation de l'émigrant**

a) En partant des splendides qualités que renferme l'émigrant au fond de sa personnalité, ce qu'il faut tâcher avant tout, dans sa préparation, c'est de le rendre conscient de ce qu'il est porteur d'un message, ayant une valeur éternelle. Non pas pour susciter une attitude orgueilleuse ou prétentieuse, qui serait nuisible, mais pour éveiller en lui un sens de responsabilité qui l'oblige à apporter en toute noblesse dans la vie du pays qui le reçoit et « comme simple offrande » — pour employer la même phrase de notre Saint Père Jean XXIII — tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède.

b) Deuxièmement, il faut le convaincre que, où qu'il ira, il trouvera, à son tour, des vertus remarquables, caractéristiques des aborigènes du pays et des valeurs morales dont il peut et il doit enrichir sa propre personnalité. Il faut donc éveiller en lui une *attitude de réceptivité*.

c) Par conséquent, il faut susciter en lui non seulement un intérêt pour tout ce qu'il va trouver de bon et de noble, mais un authentique désir d'intégration, non pas uniquement parce que c'est ce qu'exige la correspondance à la générosité de l'accueil, mais parce que ce n'est qu'ainsi qu'il pourra atteindre son bien-être.

d) Pour exprimer ce souci, il faut éveiller en lui l'envie de *découvrir* le monde qui va l'entourer et où il devra vivre (moeurs, habitudes, etc.).

e) Et comme complément essentiel, lui inspirer un respect absolu pour tout ce qu'il va trouver même ce qu'il n'approuve pas : religions différentes de la sienne, différentes manières de pratiquer ou de vivre sa propre religion, habitudes, manières d'être, etc.

Il est évident qu'il ne faut pas se limiter à ce qui vient d'être exposé : il faut affermir en lui des vérités fondamentales, nerf de notre religion : le Pape, l'Eucharistie, la Confession, la Sainte Vierge, interprétation des Saintes Écritures, etc.

f) Et toute cette préparation, afin de vivre *là-bas, pas ici*; c'est-à-dire dans le pays où il va, pas dans celui de son origine. *Là-bas*, il va trouver un monde auquel il va se heurter. Non *ici* où il se trouve alimenté et couvert par tout

cet autre monde intellectuel et affectif qui est présent dans ce que nous appelons famille, amis, paroisse, club, voisinage, rues arbres, steppe, peut-être plus beau ou plus laid que celui qu'il va trouver, mais son monde à lui, qui fait partie de sa personnalité.

## II - Principes fondamentaux pour l'intégration

Puisque nous cherchons un système de préparation à l'intégration religieuse, nous ne devons pas oublier les principes fondamentaux qui existent pour l'intégration en général.

La plupart des émigrants catholiques souffrent de ce qu'on appelle « l'infantilisme religieux » parce qu'ils n'ont pas atteint un degré de foi suffisamment personnel, intérieur et universel, capable de remplacer le manque de ce support sociologique que leur donnait la communauté d'origine. On pourrait même affirmer que ce support fut, peut-être, un empêchement pour en arriver à un discernement spirituel et à une initiative personnelle qui sont habituels à l'« adulte spirituel ». Le niveau religieux qu'on doit procurer à l'émigrant, maintenant, au moment du changement, aurait été préférable avant, dans sa propre ambiance, quoique pas absolument nécessaire pour mener une vie chrétienne normale.

Mais le choc avec le nouveau monde va faire courir un grave risque à cette âme. Le Pape Pie XII le dit : . . . « L'expérience nous apprend que l'homme arraché de son pays et transféré sur un sol étranger, perd en grande partie, l'assurance en lui-même et même, dirais-je, en sa dignité humaine. Ce changement atteint et affaiblit, du moins dans sa partie affective, même les sentiments spirituels les plus intimes, la vie religieuse. Il faut du temps et un effort tenace, pour que l'homme puisse fixer et enraciner sa foi catholique dans de nouvelles et si différentes conditions et la mener à une condition normale. Cet état intermédiaire implique, bien des fois, une crise dangereuse. On voit très souvent, et dans les formes les plus variées, non seulement l'histoire du fils « prodigue », mais aussi celle de la brebis égarée qui ne retrouve plus le chemin droit ».

On a comparé l'émigrant à un arbre arraché qui a ses racines tournées du côté du soleil. Il va périr si on n'arrive pas d'urgence et avec délicatesse à son secours.

Dans la préparation religieuse qui peut être donnée à l'émigrant, il faut avoir le courage de ne pas lui cacher cette réalité : son âme est en danger. Non pas parce que *là-bas* il peut trouver plus de danger et de tentations qu'ici, mais à cause de son intrinsèque et personnelle situation, encore pire, sans aucun doute, s'il est entouré d'un monde hostile à sa foi et à sa morale ; mais danger réel, même dans le cas de se trouver dans un monde religieux supérieur à celui qu'il vient de laisser, qui croit aux mêmes dogmes et admet sa même morale, mais qui dans son extérieur est revêtu de particularités différentes, qui vont le décontenancer, s'il n'est pas préparé.

Son âme est en danger, peut-être parce que dans son manque de préparation religieuse, l'idée qu'il a de sa religion est négative (« pas jurer », « pas tuer », « pas forniquer »). Dès que ces pressions d'ambiance disparaîtront, il va se dégager de ce qu'il croit être la corde qui l'étreint.

## III - Comment préparer l'émigrant ?

La complexité des problèmes dont nous avons parlé et qui entourent l'émigrant, exige de celui qui doit s'en occuper, certaines conditions et une formation spécifique. Nous en parlerons plus tard.

Pour l'instant, il est difficile de répondre à la question posée : Comment donner cette préparation ? Il ne serait pas trop osé d'affirmer, avant tout, que bien difficilement l'émigrant assistera à des classes ou des entretiens de préparation religieuse, quand il pense émigrer. Quand il s'agit de régions ou de pays où il existe une tradition migratoire bien connue, la Hiérarchie insiste très adroitement, pour que dans la prédication normale de la paroisse, soit enseignée toute la doctrine qu'il est intéressant de connaître pour former ainsi plus profondément les émigrants éventuels.

Le système est magnifique, et c'est l'unique à utiliser dans des pays où le citoyen émigre librement sans contrôle et sans avoir besoin de démarches administratives particulières.

Mais nous référant à des émigrations organisées et même comptant sur la bienveillance des autorités civiles, prêtes à faciliter cette préparation, il n'est pas facile d'éveiller l'intérêt de l'émigrant pour ce qui est purement spirituel, s'il ne s'associe à des services ou des avantages réels et tangibles pour lui ; Voilà pourquoi la nécessité d'établir des services sociaux efficaces qui puissent être utiles et avantageux à l'émigrant, et rendus avec entière générosité, sans aucune réserve, qui puissent répondre à n'importe quel problème qui se pose à l'émigrant : « comme simple offrande » — pour en revenir à la phrase de celui qui était alors le Cardinal Roncalli — caractéristique d'une attitude vitale.

Ces services permettront que l'émigrant grave dans le plus profond de son âme et pour toujours, « l'image maternelle de l'Eglise » qu'il découvrira de nouveau au contact avec les missionnaires de sa même nationalité et dans la communauté de la paroisse du pays de destination, ouverte généreusement à toute compréhension et à toute aide. « La préparation spirituelle et technique de l'émigrant est sans aucun doute un précieux service que l'Eglise rend à ses enfants par votre intermédiaire », disait Pie XII aux délégués diocésains d'émigration de l'Italie, le 23 juillet 1957. Et il ajoutait : « Instruire les émigrants dans la langue, les lois et les usages des pays vers lesquels ils vont partir, leur aplanir le chemin et les guider, ce n'est pas seulement une oeuvre d'exquise charité, mais la voie pour unir par des liens indestructibles d'affection les fils à la Mère, l'Eglise ».

Naturellement, chaque pays a ses caractéristiques et nous ne pouvons pas généraliser, mais si je dois parler d'après ma propre expérience, je puis affirmer que du moment que l'Organisation Catholique de Migration est parvenue à obtenir par son sérieux et son efficacité un prestige solide, l'émigrant catholique préfère confier à la protection attentive de l'Eglise la grande aventure qu'il va entreprendre. Et voilà, dans ce fait de se donner avec amour, avec toute générosité, chaleureusement, la grande occasion de semer en même temps que ces idées dont nous parlions auparavant, en tant que parties intégrantes de la mentalité que nous devons créer en lui et les vérités fondamentales de notre religion, un *attachement* à l'Eglise, dont il reconnaîtra partout l'image. « Il est évident que ce ne sera pas toujours facile d'entamer des relations amicales avec l'émigré que l'on connaît pour la première fois dans un pays étranger ». (Pie XII, le 23 juillet 1957). Si le Pape le dit ainsi, s'adressant au prêtre de la même nationalité de l'émigrant, il faut penser combien plus grande sera la difficulté, si au lieu de celui-ci, nous supposons que dans ce premier stade c'est le clergé local, l'unique, appelé à établir des relations amicales, comme préliminaire à une action ultérieure apostolique.

Il va sans dire que si les possibilités du pays ou de la zone de départ permettent une meilleure et plus intense préparation, il ne faudra pas dépasser toutefois la juste mesure de la prudence et du bon sens qui doivent nous guider

toujours. L'importance que l'Eglise accorde à la préparation de l'émigrant on peut la constater par le paragraphe de Pie XII dans le Discours mentionné il y a quelques instants, au 1er Congrès des délégués diocésains de l'Italie : « La préparation de l'émigrant, telle qu'elle a été prévue dans les programmes des comités diocésains, mérite vraiment de ne pas épargner d'efforts, et de confier cette tâche aux plus préparés, même en les relevant d'autres travaux ou métiers, surtout dans les diocèses où l'émigration est plus répandue ».

#### IV - Qui doit s'occuper de cette préparation ?

La Constitution apostolique, *Exsul Familia* — cette grande inconnue — dans ses prévisions magistrales signale premièrement les Curés des paroisses; leur ordonne « d'avertir les fidèles des dangers spirituels qui peuvent les menacer dès le moment où ils quittent leurs foyers, leurs familles et leur Patrie »; Combien est admirable la sensibilité de l'auteur d'un si important document, et quelle profonde connaissance de la réalité! Quand on parle des dangers de l'émigration il y a toujours des esprits superficiels qui pensent immédiatement à ce qui va les entourer dans le pays de destination. Le sage et prudent législateur prévoit premièrement ce qui les menace depuis le moment où ils abandonnent le foyer, la famille . . . ou la Patrie. Ils ne sont pas encore arrivés à leur destination et la Sainte Mère, l'Eglise, avec cette finesse de perception qui est un don qui appartient uniquement aux mères pour tout ce qui concerne leurs enfants, leur fait connaître les dangers réels qui vont les assiéger dès leur départ de la maison et de leur famille. Dangers authentiques, provoqués par leurs propres réactions et par ces profiteurs qui grouillent autour du pauvre émigrant.

Ne se contentant pas de préventions, le paragraphe 2 de l'article XLV, Chapitre V du Tit. II stipule :

« Dans ce but, les curés des paroisses donneront avec le plus grand intérêt, aux fidèles qui doivent émigrer, les instructions appropriées de catéchisme ».

Après, les curés doivent les suivre de loin : « Aussi, que les Ordinaires n'hésitent pas à exhorter les curés pour qu'ils accompagnent de leur sollicitude pastorale, leurs fidèles émigrés ».

Dans cette tâche de la préparation spirituelle de l'émigrant, les associations catholiques remplissent un rôle d'une importance exceptionnelle.

Récemment, s'est réuni à Rome le Conseil Général de l'Apostolat Laïque de l'Italie, constitué par presque une centaine d'associations catholiques de caractère national. J'en parle ici, à présent, car un des voeux formulés par cette Assemblée exprime justement ce que je veux dire : « . . . qu'au sein des associations catholiques et des oeuvres paroissiales, soit intensifiée la préparation spécifique spirituelle des émigrants afin que chacun d'eux se sente porteur dans le monde de valeurs spirituelles et chrétiennes ». Le Conseil Général suppose l'existence et le parfait fonctionnement d'organismes spécialisés, pour lancer et coordonner cet apostolat parmi les diverses associations catholiques, « ayant recours — dit-il — plus largement à la collaboration d'organisations et de personnes spécialisées à ce travail de formation ».

Je distinguerai à ce moment la formation spirituelle de l'émigrant comme tel et la préparation que nous pourrions nommer « accélérée » de celui qui apprend les principes de notre religion à la veille de son embarquement. Ainsi, chaque fois que je parle de préparation spirituelle spécifique je me réfère au besoin de raffermir la formation spirituelle qu'il possède déjà et, surtout, à des directives religieuses particulières qu'il faudra imprimer dans l'âme du catholique qui émigre.

Parmi les associations que le Saint-Siège désire voir entrer dans la constitution des Comités Diocésains de Migration, je vais signaler tout particulièrement l'*Action Catholique* en ce qui concerne l'aspect de formation qu'il nous intéresse de considérer, de préférence à l'aspect technique ou d'assistance, dans lesquels tant d'autres associations se distinguent.

L'Action Catholique avec ses différentes branches et spécialisations, par sa structure éminemment paroissiale et par suite de sa place prépondérante au point de vue de la formation spirituelle, trouve ici une belle tâche à remplir. C'est à elle aussi de veiller, tout particulièrement, sur ses membres émigrants et de s'occuper en même temps de la préparation de militants qui puissent développer son apostolat dans les pays de réception.

Les associations catholiques doivent préparer des militants et créer des cadres pour travailler spécifiquement à cet apostolat, sur le plan national. Afin d'y parvenir elles devront organiser des cours et éditer des publications ou manuels à l'usage de leurs membres, en vue de réussir dans la tâche à remplir auprès des émigrants.

Dans cette tâche si particulière de préparer des chrétiens qui vont émigrer, nous ne devons pas oublier les *enseignants catholiques et religieux*, dont la conscience ainsi que celle des enfants ou des jeunes gens peut s'éveiller à l'occasion du «jour de l'Emigrant» célébré dans ces Centres de formation.

#### **V - Où et à quel moment doit avoir lieu cette préparation ?**

Nous allons répondre en même temps aux deux questions posées car les deux sont normalement parallèles.

Je me suis arrêté exprès au précédent paragraphe, pour faire ressortir que seul le fait d'éveiller une conscience nationale, dans le sens que *chaque* émigrant a besoin d'une préparation religieuse *spéciale*, peut devenir une importante solution du problème, quoique incomplète.

Car l'émigrant doit bénéficier de cette influence où qu'il soit ; il pourra difficilement recevoir cette instruction dans de grandes assemblées. Mais il est fréquent qu'au cours des mois qui le séparent de son expatriation, il ait quelque contact avec son curé ou avec des membres de diverses associations catholiques qui vivent le problème, car elles le connaissent. Ainsi, les uns et les autres apporteront leur discrète et efficace collaboration, ne visant pas à faire des docteurs en théologie, mais des gens qui dans leur simplicité savent plus ou moins quelle est leur mission dans l'avenir et quelles sont leurs responsabilités en tant que chrétiens.

On pourrait comparer les émigrants aux fleuves qui, à leur source, sont de minces filets d'eau (chacun séparément dans son village) et plus ils approchent de la mer (port ou gare de frontière), plus ils deviennent de grands fleuves et chaque fois leur vitesse est aussi plus grande. Peut-être, lorsque les émigrants sont isolés, y a-t-il plus de temps pour cette tâche pastorale. Mais à ce stade on peut trouver de grandes difficultés pour mener à terme une tâche organisée, car très souvent on ignore même leur décision d'émigrer.

Par contre, quand la date du départ approche, les contacts avec l'émigrant peuvent devenir plus faciles et nombreux, quoique pas si calmes : ils se rendront dans les Services de l'Eglise, si vraiment ceux-ci sont efficaces dans leur tâche d'assistance ; ils feront appel aussi aux Services de l'Etat. Ils resteront plusieurs jours dans les ports d'embarquement pour s'occuper de leur départ. On pourra préparer alors des services religieux avant leur départ. Ils pourront, à cette occasion, prendre congé de l'évêque.

# PREPARACIÓN DE LOS EMIGRANTES EN LOS PAÍSES DE ORIGEN, CON MIRAS A SU INTEGRACIÓN RELIGIOSA

por Monseñor Fernando Ferris, P.A.

En autor comienza explicando en qué consiste la preparación religiosa del emigrante y cuáles son los objetivos fundamentales que deben perseguirse al plantearla. Entre ellos figura, por ejemplo, despertar en el emigrante una actitud receptiva y un auténtico deseo de lograr su propia integración. Es necesario, en primer lugar, que el emigrante adquiera conciencia de que es portador de un mensaje cristiano de valor eterno.

No es fácil, en general, despertar el interés del emigrante hacia lo puramente espiritual, si no puede también descubrir en ello servicios o ventajas materiales. Es difícil persuadir al emigrante de que participe en lecciones o cursos de preparación religiosa, cuando está pensando en emigrar. Sin embargo cada emigrante necesita una preparación religiosa especial. También es necesario que se creen servicios sociales eficaces que puedan atender a cualquier problema que se plante al emigrante.

«¿A quién incumbe la labor de preparación?». En respuesta a esta pregunta el autor dedica varios párrafos a comentar la Constitución Apostólica «*Exsul Familia*» y hace observar que la labor concierne primera y principalmente a los párrocos. También cumplen una función importante las obras católicas, especialmente la Acción Católica.

En lo que concierne al momento en que debe iniciarse, la preparación el autor opina que en las fechas próximas a la partida se multiplican las ocasiones en que puede establecerse fácilmente contacto con el emigrante. Al partir, cada emigrante deberá poseer la dirección de la organización católica de migración del país de destino.

COOPERATION BETWEEN GOVERNMENTAL AUTHORITIES  
AND RELIGIOUS ORGANIZATIONS IN INTEGRATION  
MATTERS ON THE NATIONAL LEVEL



(STUDIO C. MARCIL, OTTAWA)

Mr. James J. Norris, president of I.C.M.C., H. E. The Most Reverend Sebastiano Baggio, Apostolic Delegate to Canada, His Eminence Paul-Emile Cardinal Léger, Archbishop of Montreal, H. E. The Most Reverend Giuseppe Ferretto, Assessor of the Holy Consistorial Congregation, H. E. The Most Reverend M.-Joseph Lemieux, Archbishop of Ottawa. Mr. C.-Emile Couture, president of Catholic Immigrant Services (Canada). Rt. Rev. Msgr. Armand Malouin, vice-president of I.C.M.C., Moral Advisor of Catholic Immigrant Services (Canada).